L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 23 JUIN 1866. — Entre les rues Bienville et Conti.

G. F. WEISSE & Cie.
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $6; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $ 20 le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents par la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 23 JUIN.

Pour la liste des arrivages et des départs, cette des importations, exportations et consignations et ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

VENTES À L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces

Par le Shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain avec bâtisses, situé dans le Quatrième District, face à la rue St-Michel—Deux terrains situés dans l'îlet borné par les rues St-Charles, St-Joseph, du Camp et Julia, faisant face à la rue St-Charles, Premier District, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent—un autre terrain avec bâtisses, même îlet et face à la rue St-Charles—Une portion de terre, même îlet et contigue, avec bâtisses—Aussi, un terrain situé à McDonoghville, à l'angle des rues Madison et Jackson, avec bâtisses.

Par le Marshal des Etats-Unis, à midi, à l'entrée de la Douane, sur la rue de la Vieille Levée, un morceau de terre établi et cultivé en habitation sucrière, situé dans la paroisse d'Orléans, sur la rive droite du fleuve, à environ 4 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, avec une sucrerie à vapeur, au complet, moulin à coton et machine, bâtisses et cabanes à nègres, &c.

Par A. Fortier, constable—à midi, en face de son bureau, No 7 rue des Français, lits, lavabos, bureaux, miroirs, &c.

Par G. de Féris—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, deux magasins en briques, encoignure Vieille Levée et Hôpital, et encoignure Gallatin et Hôpital.

Par Julien Neville—à son bureau, au No 11, Commercial Place, un intérêt de trois-quarts dans le bateau à vapeur Hollyhock, amarré dans le 4me District.

Par S. Guinault—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un lot de terre faisant face à la rue de l'Hôpital, entre les rues Royale et Bourbon, avec une maison en briques, &c.—Aussi, trois îlets de valeur avec les améliorations, sur les rues Madison, ou Levée, Monroe, Columbus, Magellan, Shepard, Franklin et Bringier.

Par B. Turpin—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, le magnifique magasin en briques à trois étages, faisant face aux rues Vieille-Levée et Poters (ci-devant Nouvelle-Levée).

Par C. E. Girardey & Co—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, deux moulins à scie et huit cent soixante-dix arpents de terre boisée, situés dans la Paroisse Jefferson, sur la rive droite du fleuve.—De plus, une magnifique résidence à étage, ayant tous les agréments modernes, dans la rue de l'Esplanade, entre les rues Miro et Tonti.

Par Walton & Deslonde—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, deux magasins en briques, à trois étages, Nos 15 et 17 rue Tchoupitoulas, entre les rues Gravier et Commune. Pour les détails, voir l'annonce.

Par J. Bishop—à sa salle d'encan, rue Bienville, vente spéciale et sans réserve, de boîtes, souliers et brodequins, chapeaux, habillements.—De plus, chapeaux et chapeaux de dames, en paille, avariés.

Par E. Roger & Co—à leur salle d'encan, 500 douzaines chapeaux paille, feutre et castor, linge fait, chemises et sacs de voyage.

Par Montgomery et Bros—à 10 heures 1/2, à l'entrée de 100, rue Vieille-Levée, pour la rue St-Joseph, 425 barils de mélasse recuite—Et aux écuries de F. Liner, rue Gravier, chevaux, voitures, harnais, selles, &c.

Par D. E. Morphy — à 10 heures au No 79, rue Gravier, tout le stock de tabac à chiquer et à fumer, cigares, &c., avariés par l'eau.

Par F. Fernandez—à son magasin d'encan, marchandises sèches, linge fait, bonneterie, bijouterie, coutellerie, mercerie, &c.

Par Mc Carron & Co—dans leur salle d'encan, au Mosaic Hall, papier pelure pour enveloppes, cloux.

Par E. Roger & Co—aux Nos 45 et 47 de la rue Vieille Levée, vitres.

Par R. Scott—au coin des rues Magasin et Natchez, bois.

Par Vincent & Co—au No 14 de la rue de Chartres marchandises étrangères et américaines.

Par D. E. Morphy—au No 79 de la rue Gravier, tabac en feuilles, de Connecticut.

Propriétés immobilières de valeur, à l'encan par le shérif.

Nous appelons l'attention particulière sur les ventes à l'encan qui doivent être faites aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif. Ces ventes comprennent:
1o. De belles résidences situées rue St-Charles, entre les rues Julia et St-Joseph, Premier District;
2o. Une maison de résidence située rue St-Michel (aujourd'hui Laurel), Quatrième District;
3o. Une résidence située à McDonoghville, à l'angle des rues Jackson et Madison.
Pour le détail et les conditions, voir aux Annonces.

M. D. E. Morphy, encanteur, appelle l'attention des marchands de tabac en feuilles, de tabac à fumer et de tabac à chiquer, de pipes, etc., sur le stock qu'il vend, ce matin, à 10 heures, au magasin de MM. Lichtenstein & Bros, rue Gravier, No 79.

Nous appelons l'attention des capitalistes sur la vente à l'encan des magnifiques magasins Nos 62 et 64, rue Vieille-Levée et Nos 59 et 61, rue Peters, ci-devant Nouvelle-Levée, qui doit avoir lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Conti et Douane, par le ministère de Bernard Turpin, encanteur.—Voir aux annonces.

Le congrès américain et l'exposition de Paris.

AMÉNITÉS ENVERS NAPOLÉON.

Nous lisons dans le *Courrier des Unis* du 16:

Nous avons déjà qualifié les débats du sénat relatifs au crédit à allouer pour les exposants américains à la grande solennité industrielle de l'année prochaine. Ces débats ont continué sur un ton de plus en plus inconvenant, et l'on se demande s'il faut parler de messieurs les sénateurs comme d'écoliers mal élevés ou comme de personnages sérieux représentant les intérêts d'un grand peuple.

Il s'agissait de discuter l'amendement de M. Grimes, qui demande qu'on ne vote aucune allocution jusqu'à ce que le gouvernement français ait donné l'assurance positive qu'il retirera ses troupes du Mexique. Pour le sénat, il paraît que les assurances déjà données ne sont pas suffisantes; il paraît aussi que c'est une faveur que les Etats-Unis feront à la France en daignant se faire représenter à l'exposition de 1867. M. Saulsbury, du Delaware, a commencé par déclarer que le congrès n'avait pas le droit de voter des fonds pour l'usage des exposants; telle n'est pas l'opinion de M. Harris qui, croyant tout concilier, a affirmé tout de bonne source que les Français quitteraient le Mexique avant octobre prochain; mais M. Howard ne se sait pourquoi, pensait le contraire. Un sénateur de bon aloi, *rara avis*, M. Howe, a osé dire qu'après tout la présence des Français au Mexique n'était pas une insulte pour les Etats-Unis, mais il a été interrompu par le farouche M. Wade, qui s'est exprimé en ces termes:

Ce pays n'a rien à gagner à être représenté à l'Exposition. Elle n'a d'autre but que de faire ressortir la gloire et la grandeur de la dynastie napoléonienne, et les savants commissaires que nous enverrions à Paris nous serviraient à la farce de la gloire des institutions monarchiques. Tous les hommes de science en sont là. Du même que nos représentants que nous envoyons auprès des cours européennes. Notre représentant actuel à la cour des Tuileries est un vrai jobard...

En vérité, M. Wade a bien peu de confiance dans les principes républicains si la simple vue de la cour européenne suffit à métamorphoser les envoyés de la république par excellence en partisans de la monarchie. Nous ignorons si les ministres de l'Union en Europe se convertissent aussi facilement, mais ce que nous savons et ce que nous voyons tous les jours, ce sont des républicains européens dont le spectacle des Etats-Unis transforme complètement les opinions, au lieu de les fortifier.

Quel est, a continué M. Wade, *quel est cet homme*, ce Napoléon pour la gloire duquel on va faire cette exposition? C'est l'homme qui a conçu le plus grand outrage qui puisse être commis contre un peuple libre et une république comme la nôtre. C'était le devoir des Etats-Unis de prendre fait et cause dans la question, et de veiller à ce que le peuple du Mexique ne fût pas *dominé par ce voleur*. C'était le devoir de chasser les Français du Mexique.

Je ne veux pas défendre ces hommes comme Napoléon III contre les injures grossières d'un homme comme W. Wade. Les gros mots ... [illegible]

Cette diatribe question est de nouveau à l'ordre du jour dans une partie de la presse. Les Français, suivant la courtoise expression de M. Wade, sont des voleurs. M'est-il pas triste de penser que l'on est obligé de justifier pour eux ... [illegible]

Jefferson Davis à la forteresse Monroe.

Intéressante narration du Dr Craven.

Le colonel J. J. Craven, qui a donné, comme médecin, des soins à Jeff. Davis pendant son emprisonnement au Fort Monroe, du 25 mai au 26 décembre 1865, vient de publier un livre curieux et intéressant, intitulé: « La vie de Jefferson Davis en prison." Ce livre, plein de souvenirs, plus ou moins exacts, rapporte diverses conversations entre l'auteur et l'illustre prisonnier. Le docteur, en cela, n'a commis aucune indiscrétion blâmable, quand même son interlocuteur ignorait que ce qu'il lui disait serait livré à la publicité; car ce qui est révélé ne peut en rien lui nuire, et le docteur Craven prend grand soin d'annoncer dans sa préface qu'il n'a pas eu l'intention d'influencer le jugement public, et qu'un sentiment d'impartialité sévère a contrôlé toutes ses assertions. Du reste, ajoute-t-il, il n'a vu dans ses relations avec Jeff. Davis rien qui put lui être défavorable. Et cependant le docteur Craven ne cache pas ses opinions. Il a été toute sa vie opposé à l'esclavage, ainsi qu'à toutes les doctrines sur lesquelles les chefs de la rébellion avaient appuyé leur entreprise politique. Il a toujours été républicain et unioniste, mais ces principes ne l'empêchent pas de croire que le meilleur moyen de reconstituer l'Union et l'harmonie dans le pays est de poursuivre une politique modérée, tout en cherchant à comprendre les dispositions d'esprit et les vues des hommes qui étaient naguère les ennemis des Etats-Unis.

Le livre du Dr Craven expose longuement et exactement les circonstances qui ont accompagné la mise aux fers de Jeff. Davis quand il est entré à la forteresse Monroe. On a affirmé souvent le fait, bien qu'il ait toujours trouvé des incrédules; maintenant ce fait ne sera plus contesté, et l'incident suivant qui se rattache à cela et qui n'a jamais été publié, le prouve irrécusablement. Nous lisons dans le livre du docteur:

Après que l'opération de la mise aux fers de Jeff. Davis fut accomplie, le prisonnier resta un moment comme frappé de stupeur; se relevant ensuite, il fit un pas et la chaîne tomba sur le plancher. Le bruit des fers sembla le rappeler au sentiment de la situation et se couvrant la figure de ses mains, il s'écria dans un accès profond de chagrin et d'angoisse et comme agité par des convulsions: « Oh honte! honte! »

Le docteur reproduit les remarques suivantes faites par M. Davis à propos de la sévérité dont on usait envers lui:

« L'humanité suppose tout homme innocent, dit-il avec chaleur, jusqu'à ce que le contraire soit prouvé; et les lois accordent certains privilèges aux personnes détenues pour être jugées. Me garder ici pour me faire juger, en me faisant subir toutes les rigueurs d'un condamné, c'est contraire à la loi et révoltant à l'esprit de justice. Dans l'histoire politique du monde, le traitement qui m'est infligé n'a pas de pareil. L'Angleterre et les gouvernements despotiques d'Europe ont décapité des hommes accusés de trahison; mais même après leur condamnation on n'a jamais essayé de les dégrader, comme on essaye de le faire pour moi. A part cependant, les rigueurs que je subis, voyons ce dont il s'agit: si le but réel en cette affaire est de juger la question de sécession en faisant un procès pour cause de trahison, à certaines personnes impliquées dans la sécession dans quelles classes ces personnes ainsi choisies devraient-elles être prises? Parmi ceux qui dans leurs conventions respectives ont passé l'ordonnance de sécession? On parmi les auteurs des droits des Etats? Ou parmi ces citoyens qui, absents de leurs Etats, n'ont pas été impliqués dans les événements, mais qui, lorsqu'ils ont éclaté, sont revenus chez eux pour partager la fortune de leurs Etats, comme un devoir d'allégeance suprême? On parmi ces officiers d'Etat qui, absents pour le service public, furent rappelés chez eux, revinrent et se joignirent à leurs concitoyens pour servir l'Etat et remplirent tous les devoirs qui leur étaient imposés par la situation?

« J'appartiens à cette dernière classe, moi qui suis l'objet de la plus grande rigueur. Cela peut s'expliquer seulement par la supposition qu'ayant été plus honoré je dois encourir plus de rancune, car, si ce n'est pas cela, pourquoi ou dire? Je n'ai pas voulu la guerre, mais la paix; j'envoyai pour cela des commissaires à Washington afin de négocier avant que la guerre commençât et ensuite je fis tout ce que je pus pour mitiger les rigueurs de la guerre, cherchant à chaque pause du conflit à traiter pour avoir la paix. Nombre de ceux qui ont été déjà pardonnés demandaient, au commencement, à faire déployer le drapeau noir, pour que la lutte devint une lutte sans miséricorde. Croyant que les Etats avaient une souveraineté qui leur était propre et persuadé que leur union était volontaire, j'avais appris des pères de la Constitution qu'un Etat pouvait changer sa forme de gouvernement, en abolissant toute chose antérieure, et mon seul crime est d'avoir obéi à cette conviction consciencieuse.

N'était-ce pas là la doctrine universelle du parti démocrate dominant dans le Nord avant la sécession? Beaucoup de gens opposés à ce parti, dans le Nord, n'ont-ils pas partagé et professé cette foi? Ils l'ont prêchée et avoué que c'était la leur. Si cette théorie est jugée maintenant erronée, l'histoire des Etats devrait être récrite depuis leur organisation coloniale jusqu'à ce jour, et il faudrait en élaguer les faits qui pourraient induire d'autres gens dans les mêmes méprises. Mais si, comme on le suppose, le but est de faire juger la question de sécession par un tribunal judiciaire, pourquoi commencer par l'oppression du sujet principal de cette grande épreuve? Pourquoi, au nom de la décence et du respect pour les opinions du genre humain, le priver des moyens dont il a besoin pour préparer sa défense, et le charger d'indignités qui doivent priver son esprit de son juste équilibre? Il convient peu à la dignité d'une grande nation de craindre de donner à un seul ennemi captif toutes les facilités possibles pour qu'il expose le côté de la question qui lui est favorable! Une question décidée par la violence, ou au mépris de la loi, ne serait à jamais non-résolue.

Croyant que tous les gouvernements reposent sur la vérité, toute injustice faite à un seul homme est une injure publique, qui ne peut trouver compensation que dans la réaction qui fait retomber sur les oppresseurs le poids de la justice rétributive. Ça été le danger continuel du Nord qu'en essayant d'étouffer les libertés de son peuple vous élevriez une tyrannie à la Frankenstein, qui ne cesserait pas sur commande. Sydney et Russell, Vane et Peters, ont été victimes; mais de leur mort la liberté a retiré un bien qu'ils n'auraient jamais pu conférer en vivant. Si la doctrine de la souveraineté d'Etat est une dangereuse hérésie, le génie de l'Amérique devrait indiquer un autre remède que le sacrifice de l'un des croyants. Wickliffe mourut, et Huss prit à tâche de propager ses doctrines, et quand la poussière de ce martyre fut répandue dans le Rhin, il en entra quelque essence dans la coupe que but Luther. La route aux concessions de pouvoir est connue et ouverte; et, par ainsi, toutes les questions de droits réservés sur lesquelles les hommes de la plus haute intelligence peuvent différer et ont différé, peuvent être décidées par des moyens honorables: et c'est seulement par ce moyen qu'elles pour ront être traitées finalement.

M. Davis s'excusa alors de parler politique à quelqu'un qui ne pouvait pas goûter une politique comme la sienne; mais sa bouche déversait le trop plein de son cœur et dans la joie que lui donnait la nouvelle inespérée qu'il avait été mis en accusation, et qu'il allait subir un procès supposé devoir être public et auquel la publicité imposerait nécessairement quelque impartialité, il y avait, disait-il, une excuse à son indiscrétion.

Les idées contenues dans le passage que nous venons de traduire sont un véritable plaidoyer et des volumes ne pourraient en dire davantage. Il sera certainement fort difficile de trouver matière à condamnation pour trahison dans des circonstances de fait et de morale comme celles qui ressortent de la situation faite par les événements à Jeff. Davis. Il a tout pour lui dans le passé, croyances, doctrines, commentaires et grands commentateurs; et s'il a fait la guerre, ce n'est pas pour attaquer; mais pour résister à l'attaque et pour défendre ces mêmes doctrines répétées bonnes pendant trois quarts de siècle.

M. Davis s'est expliqué aussi longuement sur les nègres et leur avenir, remarquant qu'il ne voyait aucune raison pour qu'ils mourussent, à moins qu'ils ne restassent oisifs. Il n'en a pas péri un million, selon lui, pendant la guerre.

INSTITUT ST-LOUIS.—Mercredi prochain, 27 du courant, une grande distribution de prix terminera l'année scolaire de ce pensionnat de jeunes filles qui a conservé sous la direction attentive et éclairée de Madame La Villebeuvre toute la supériorité qu'avait su lui donner Mme Deron. La distribution des prix sera sans doute précédée de quelques exercices où les familles auront lieu de remarquer, en effet, chez les jeunes élèves, l'instruction acquise par l'étude et les bonnes manières que donne une éducation distinguée. Nous remercions beaucoup Mme La Villebeuvre de la très aimable invitation qu'elle a bien voulu nous adresser.

NOUVEAU DÉPÔT DE DROGUES. — Le nouveau dépôt de drogues dont il est question, connu sous le nom de "Helmbold," est établi à New-York, Broadway, No 594, près du Métropolitan Hôtel. On y trouve un grand assortiment de drogues et d'articles chimiques, et aussi les préparations bien connues de Helmbold. Les employés de cet établissement sont très entendus dans toutes les branches de leur profession et toutes les variétés de médicaments y sont de première qualité et d'un prix raisonnable. En addition à son stock usuel de drogues, Helmbold a toujours en main un lot volumineux et frais de ses fameuses préparations des EXTRAITS DE BUCHU et EXTRAITS DE SALSEPAREILLE. Cet établissement sollicite le patronage du public en garantissant que les ordres seront remplis de manière à donner toute satisfaction.

CERCLES EN FER.—Ce moyen de cercler les balles de coton est devenu d'un usage général et les meilleurs cercles sont ceux de Farman dont les boutons offrent toutes les facilités d'opération désirables. L'avantage de ce lien est aujourd'hui reconnu de tous. Présentement il est de 30 pour cent meilleur marché que les cordes; conséquemment on craint que l'humidité et ... ne pourrit pas. Les cercles de Farman sont ... de 10 à 11 pieds. Les agents d'une ... pour la vente ... MM. Chambers et Latting, ... Carondelet No 61.

Nouvelles de la frontière Mexicaine.

Nous reproduisons ci-dessous toutes les nouvelles que nous avons trouvées dans le *Courrier du Rio-Grande*, de la fin de mai au 15 juin. Le numéro du 30 mai parle d'un grand convoi qui devait partir de Matamoros le 2 avril au plus tard, sous une escorte considérable. Toutes les précautions étaient prises pour que ce riche convoi de marchandises arrivât sans encombre à Monterey. C'est tout ce qu'en dit le *Courrier du Rio-Grande*. Nous n'avons rien trouvé de plus dans les numéros postérieurs au 30 mai. Et cependant les journaux de Galveston ont annoncé que la nouvelle de la prise du convoi était donnée par le *Courrier du Rio-Grande* lui-même, auquel du reste ils l'ont empruntée.

Pour que cela soit vrai, il faudrait qu'on ait reçu, à Galveston, avant le départ du steamer *Crescent*, arrivé déjà ici depuis deux jours, des feuilles du Rio-Grande postérieures au 15, ce qui n'est pas impossible les journaux texiens prétendant qu'ils ont trouvé la fameuse nouvelle dans un extra du *Courrier* du 18. Cependant tout cela est bien prompt pour qu'on puisse y ajouter complètement foi. En tout cas, nous pouvons affirmer que les choses ne se sont pas passées comme on les a données, bien que le fond puisse être vrai. En attendant voici le bulletin des nouvelles mexicaines que nous fournit le *Courrier* du Rio-Grande et que nous reproduisons par ordre de dates:

[No du 30 mai.]

LE CONVOI—Le départ du convoi qui devait partir de Matamoros du 30 de ce mois au 2 du mois prochain, a été, dit-on, ajourné. Avant de se mettre en marche, il attendra l'arrivée de forces françaises à un point donné, d'où elles l'escorteront jusqu'à Monterey. On semble prendre toutes les précautions possibles pour que ce convoi, qui est incontestablement le plus riche qu'ait expédié jusqu'à ce jour le commerce de Matamoros, ne tombe pas aux mains des dissidents. De leur côté, ceux-ci font des préparatifs énormes pour s'en emparer. La disette est grande parmi eux, et cette capture leur serait d'un puissant secours.

DE MONTEREY.

Victoire des troupes françaises.
Capture de bandes libérales.

On rapporte qu'un courrier extraordinaire est arrivé hier soir à Matamoros, apportant la nouvelle au général Mejia que les bandes dissidentes d'Escobedo, de Naranjo, de Trevino et autres, avaient été complètement détruites à Mon erey.

D'après ce rapport, le général Jeanningros aurait laissé la ville un instant à la garde d'une faible garnison, dans l'espoir d'y attirer les bandes des dissidentes qui parvenaient sans cesse à l'esquiver lorsqu'il les poursuivaient.

Son attente ne fut pas trompée. Les chefs dissidents réunirent leurs bandes, et aussitôt après son départ, ils se ruèrent sur la ville, avec l'espoir de s'en rendre facilement maîtres.

Ils s'emparèrent en effet de plusieurs quartiers qui ne leur furent disputés que pour les amuser et tromper leur vigilance; puis la garnison se renferma dans la citadelle, au nord de la ville et à l'évêché.

Déjà l'attaque de ces positions était commencée lorsque le général Jeanningros, revenant précipitamment sur ses pas, leur tomba dessus comme une avalanche, tandis que le général Douay contournait la ville et les cernait de toutes parts, coupant ainsi aux dissidents toute chance de retraite.

Il y eut dans les rues de la ville un combat acharné, mais de courte durée. Les dissidents laissèrent un grand nombre des leurs sur le carreau. Le reste des forces se rendit à discrétion. Escobedo, Naranjo et Trevino eux-mêmes ont été faits prisonniers.

Nous donnons ce rapport tel qu'il nous est communiqué, sans en garantir l'authenticité, mais les mouvements précédents des armées dans les parages de Monterey leur donnent un certain cachet de véracité. Nous saurons bientôt à quoi nous en tenir à ce sujet.

LES PRÉTENDANTS.

Le coup-d'Etat par lequel M. Juarez s'est décerné à lui-même une prorogation indéfinie de pouvoirs, n'a pas rencontré une adhésion unanime même parmi son entourage.

Voici ce que dit à ce sujet un journal de Mexico:

Les généraux Patoni, Fernando Poussel, M. Quesada, se sont séparés de lui avec éclat, ainsi que M. Guillermo Prieto. D'autres notabilités du parti dissident, réfugiées à New-York, ont également protesté et reconnu M. Gonzalez Ortega comme « Président constitutionnel de la République mexicaine. » Dans le nombre figurent MM. Huerta, Juan Togno, J. Rivera, Juan N. Enriquez Orestes, enfin M. Joaquin Villalobos. Ce dernier, notamment, a écrit à M. Juarez une lettre fort remarquable pour le détourner de la résolution qu'il a prise et l'adjurer de remettre le pouvoir entre les mains auxquelles il doit légitimement revenir.

Nous avons dit depuis longtemps combien peu d'importance nous attachions à la querelle intérieur qui s'agite depuis cinq mois dans le camp des dissidents. Les documents publiés à ce sujet ne sont pas néanmoins sans offrir quelque intérêt. Ils démontrent, contrairement aux dires de la presse libérale, que M. Juarez est désormais regardé comme un usurpateur par un groupe considérable de ses amis politiques eux-mêmes. Par suite, ils sont de nature à produire un utile effet aux Etats-Unis, en réduisant à ses véritables proportions la fiction obstinée du « gouvernement » de la République mexicaine.

D'un autre côté, la *Idea Liberal* de Puebla, qui est toute dévouée à Juarez, prétend que c'est le contraire qui est vrai.

"Nous savons, dit ce journal—que les Mexicains résidant aux Etats-Unis, consultés par M. Gonzalez Ortega sur la question de savoir s'ils considèrent ou non la période présidentielle de M. Juarez comme terminée, ont tous répondu que ce dernier a agi dans la limite de ses pouvoirs. Tous ont réprouvé la conduite de M. Gonzalez Ortega. Les réponses les plus développées et les plus concluantes sont celles de MM. Zarco, Tovar, Leandro Cuevas et Robert. Ceux qui ne sont pas entrés dans le fond de la question, comme MM. Ibarra, Berriozabal et la Baz, ont aussi repoussé toute idée de division et déclaré que M. Juarez doit être obéi."

Avis à ceux que cela concerne. Les voilà officiellement prévenus qu'ils doivent hommage et allégeance à M. Juarez.

Ici, à Brownsville, Gonzales compte au moins un partisan: c'est M. Negrete, autrefois ministre de la guerre de Juarez. C'est peu, mais enfin c'est quelque chose; il y a des gens qui, au monde, qui n'en possèdent pas autant!

On ne parle presque pas dans ce côté du continent de cette autre présidence qui a surgi sur la côte du Pacifique; mais elle n'en fonctionne pas moins à Cubacan, dans le Sinaloa, avec une certaine régularité, ne moins en ce qui concerne les affaires locales. Elle lance des décrets et frappe monnaie même, tout comme M. Juarez aurait pu la frapper, si on l'avait laissé en paix dans la capitale.

Nous doutons fort que cette décision puisse procurer quelque succès à la cause déjà si aventurée du libéralisme.

(5 Juin.)

MATAMOROS.

L'expédition qui était partie de Matamoros samedi matin à trois heures, sous le commandement du général Olvera, est de retour.

Dimanche matin, à environ vingt milles de la ville, le général Olvera apprit qu'une trentaine de dissidents se trouvaient dans le voisinage de Santa Rosalia. Il se dirigea aussitôt vers eux et les atteignit au Rancho del Durazno. Après quelques décharges les libéraux prirent la fuite, laissant sur le terrain 3 morts et 9 prisonniers. Ces derniers sont le commandant Eugenio Loporeno, le capitaine Antonio Chazarreta, un lieutenant, un sergent-major, deux sergents, un caporal et deux soldats.

On s'est en outre emparé d'un certain Manuel Pigaro, déserteur des contre-guérillas. Il avait déserté pendant la dernière expédition en compagnie d'un Arabe, sergent dans le même corps, qui est actuellement capitaine au service de Canales.

Pigaro se faisait passer pour éclaireur des contre-guérillas et pillait tous les ranchos du voisinage. Il traversait son butin sur la rive texienne. Jugé hier par une cour martiale, il a été condamné à être fusillé. L'exécution doit avoir lieu ce matin à six heures.

Le colonel Kodolish est parti pour Bagdad, où il doit s'embarquer pour Vera Cruz à bord du vapeur Sonora.

Son voyage a rapport aux volontaires de son bataillon dont le terme du service est déjà expiré.

Toutes les rumeurs mises en circulation au sujet du départ du colonel Kodolish sont autant de fables engendrées par la malveillance.

(6 juin.)

L'exécution de Pigaro, le déserteur des contre-guérillas, a eu lieu hier matin, à 6 heures, au cimetière, devant un très petit nombre d'assistants. Le condamné a marché au supplice avec indifférence. Il était accompagné du Sr vicaire de M. le curé Ollivier. Il était négligemment vêtu d'une chemise rouge. Arrivé sur les lieux de l'exécution, on lui banda les yeux; le détachement fit feu et la mort fut instantanée. La foule s'écoula silencieuse et avait l'air de partager l'indifférence que le supplicié avait montrée en marchant à la mort.

On fait encore des préparatifs de départ pour le convoi de Monterey. On charge rondement des charrettes à bœuf à deux roues. Depuis le retour de l'expédition du général Olvera, beaucoup de marchands, qui avaient montré un manque de confiance sur le succès du voyage du convoi, se décident à expédier.

Le général refuse de recevoir 40 wagons de plus offerts par une forte maison de commerce; mais il fait espérer qu'un deuxième convoi suivra de près celui-ci.

La route est libre à vingt-cinq lieues de Matamoros.

(8 juin.)

Par voie de mer nous avons reçu des journaux de la capitale et autres villes de l'intérieur et du littoral. Les nouvelles qu'ils contiennent sont peu importantes et se bornent aux quelques faits qui suivent:

Le général Manuel Arteaga a été nommé préfet politique du département d'Aguas-Calientes.

Le mouvement de circulation sur le chemin de fer de Mexico à Mixcoac, pendant la semaine terminée le 6 mai, est de 30,554 voyageurs donnant une recette de $3,057 25 cents.

Le général Thun est arrivé à Puebla où il va prendre le commandement de la 3me division militaire.

La *France-Mexicaine* du 8 mai dit que le vapeur français le *Rhone* a quitté ce port pour St-Nazaire, emportant un millier de soldats congédiés de différents régiments et une quarantaine d'officiers.

Jusque, dans le Yucatan, dont nous annoncions dernièrement la prise par les dissidents, est de nouveau au pouvoir des forces de l'empire.

Les deux soldats autrichiens qui ont tué M. ..., il y a quelques mois à Orizaba, ont été condamnés par une cour martiale, le premier à mort, et le second à huit ans d'emprisonnement; plus à recevoir chacun trente coups de bâton; pendant leur détention ils seront soumis deux fois par semaine au régime du pain et de l'eau.

La petite ville de Tootitlan, dans le département d'Oaxaca, a été attaquée le 30 avril dernier par 400 juaristes. Sa garnison se composait d'une section de la 3me compagnie de chasseurs du corps autrichien composée de 22 hommes. Malgré l'immense désavantage du nombre elle parvint à chasser l'ennemi des ... dont il s'était emparé au premier ...

ment et l'obligea à prendre la fuite, après lui avoir tué 40 hommes. La perte des Autrichiens n'a été que d'un tué et deux blessés. Durant l'action les assaillants avaient incendié la juge de l'endroit.

D'après les derniers avis de Tampico, par un voyageur de Rio Verde, le colonel Dupin avait quitté Metehuala avec 1,100 hommes. Il est bien entendu qu'il n'a confié son itinéraire à personne. En quittant Ciudad-Victoria, il a nommé le capitaine Carrière, dont l'énergie a rendu de si éminents services à Tampico, commandant supérieur de cette ville.

L'*Iris* de Tampico annonce que l'hacienda del Caracol, la plus considérable du district de Panuco, a été incendiée par les dissidents Bejanos et Victoriana Segura, qui se sont ensuite portés sur Altamira, en traversant Chacoy, San Francis, et en laissant sur leurs parcours des traces lamentables de leur présence. Ils forment une bande de 400 hommes mal équipés, en haillons, la plupart recrutés de force et tout disposés à déserter.

Encouragé par ce facile succès, l'ennemi s'avança quelques jours après, sur Altamira; mais une sortie de la petite garnison de cette ville le décida à battre en retraite.

Il se montra de nouveau le 2, en nombre supérieur, sous les ordres de Maria de la Cuesta et de Bejanos. Cette fois, le commandant d'Altamira ne se jugea pas en force pour résister, il dut se replier sur Tampico avec toutes les familles de la ville, à l'exception de trois.

Ces événements ont engagé le général Lamadrid à déployer la plus grande vigilance pour parer à toute éventualité. Il a placé un détachement à la Barra et a armé d'une pièce de canon le vapeur de rivière *Mosquito*.

A ces motifs d'alarmes sont venues se joindre les rumeurs les plus contradictoires, sur le but qui motivait la venue du vapeur de guerre américain *Paul Jones*, dans la rade de Tampico.

A la suite d'une entrevue entre le commandant de ce navire et celui du vapeur de guerre français la *Tysiphone*, le *Paul Jones* a repris la mer le 26. Le lendemain, la *Tysiphone* a fait route pour Vera Cruz.

Rien n'est venu d'ailleurs justifier les appréhensions auxquelles a prêté l'apparition du *Paul Jones* à Tampico.

La *Sociedad* de Puebla raconte en ces termes la mort d'un bandit connu sous le nom de *El Capuchino*:

Ce bandit se prit de querelle avec une femme dans la rue de la Compania. Un veilleur s'approcha pour faire cesser ce scandale, et reçut un coup de pistolet du bandit qui prit aussitôt la fuite. Le veilleur, restant ferme dans l'accomplissement de son devoir, se mit à la poursuite du Capuchino. Il rencontra heureusement un détachement autrichien qui fit usage de ses armes. Le bandit tomba mort.

Encore un de moins!

(14 Juin.)

JUAREZ ET ORTEGA.

Nous lisons dans l'*Estafette* de Mexico:

MM. Juarez et Ortega continuent à se disputer à coups d'imprimés la présidence imaginaire de la république mexicaine. M. Ortega ayant publié une série de documents tendant à faire connaître ses partisans, les amis politiques de l'ex-président ont voulu lui répondre à leur tour par le même procédé. A cet effet, ils ont publié dernièrement à New York une brochure.

Parmi les documents dont elle se compose, figure une note datée le 8 décembre dernier et par laquelle D. Mathias Romero fait part à M. Seward de la prorogation des pouvoirs de l'ex-président. Dans sa réponse, qui s'est fait longtemps attendre, car elle est datée du 12 mai, le secrétaire d'Etat américain se borne à accuser réception.

Viennent ensuite des lettres approuvant la prorogation des pouvoirs de Juarez. Ces actes d'adhésion ont pour signataires: G. Mendez, comme gouverneur de Tabasco, et le général Alejandro Garcia, commandant de la ligne de l'Est.

MM. Juan José Baz, Leandro Cuevas, Felipe Berriozabal, Francisco Zarco, Cipriano Robert, et Pantaleon Tovar ont mis en scène à leur tour. Leurs lettres, adressées à Gonzalez Ortega, sont autant de professions de foi juaristes. Elles sont toutes à peu près unanimes à regarder comme irrégulière, sinon illégale, la prorogation de pouvoirs que M. Juarez s'est décernée, comme un de ces actes que la gravité des circonstances et le besoin d'union contre les ennemis de l'empire mexicain peuvent justifier. M. Berriozabal particulièrement est très explicite à cet égard.

La brochure des émigrés mexicains contient en outre des passages de lettres par lesquelles le général Negrete sollicite des adhésions à la cause de Gonzalez Ortega. Dans l'une d'elles il s'exprime ainsi:

« La situation s'aggrave de la décision adoptée par le cabinet de Washington, qui ne considère l'autorité de Juarez comme étant illégale, et suspend ses relations jusqu'à ce que le nouveau président ait fixé sa résidence au Mexique. »

Dans l'appendice figurent enfin des communications approbatives du commandant juariste de la Basse-Californie, et de Garcia Morales, le chef des bandes de Sonora.

Les comités du parti dissident pullulent en ce moment à Brownsville. On ne voit que généraux, colonels, etc. A quoi notre cité est-elle redevable de leur présence? C'est là matière à conjectures. Les mieux informés l'attribuent au manque d'entente entre eux. Nous n'avons pas de peine à le croire, nous qui savons que parmi eux les questions personnelles passent avant toute autre considération.

NOUVELLES PARISIENNES.

Nous trouvons ce qui suit dans la correspondance du *Courrier des Etats-Unis*:

On commence à parler ici de la découverte d'une conspiration ourdie à Paris contre la monarchie italienne. Elle devait éclater dans le royaume de Naples. L'affaire aurait des ramifications en Espagne, et, d'après des bruits qui paraissent tout à fait exagérés, il aurait été même question de se procurer deux ou trois bâtiments qui seraient mis à la disposition de l'ex-roi François II. Le gouvernement impérial aurait prévenu le gouvernement italien et ... la police française ... en Espagne, ... sur la suite des bourboniens, plus fidèles que sensés, qui croient devoir choisir, pour essayer de restaurer un prince oublié, le moment où l'Italie se lève contre les alliés et les protecteurs de la dynastie déposée. Il est donc vraisemblable que ces incorrigibles preux de la cause bourbonienne seront arrêtés en arrivant à Naples.

Les nouvelles d'Espagne sont inquiétantes: le maréchal O'Donnell, menacé des insurrections militaires, du mécontentement de toutes les classes, d'une révolution sociale imminente; seul remède aux malheurs du pays, essaye avec succès la ruine totale de l'Espagne, et ne désespère pas d'y réussir complètement.

L'amendement de M. Nocedal, contraire au projet de dictature que le maréchal O'Donnell exige du parlement, a été rejeté par la majorité servile et disciplinée du maréchal ministre. Les cortès, convoquées en séance deux fois par jour, vont lui accorder prochainement la dictature, au grand scandale du pays.... Si l'Espagne accepte le coup d'Etat sans protestation et en silence, la nation espagnole aura abdiqué sa dignité et perdu le droit de se plaindre, et, la tête voilée, il ne lui restera plus qu'à entonner l'hymne des morts.

On ne parle plus guère du Mexique: ceux qui s'en occupent prétendent que les troupes françaises partiront le 1er et le 15 du mois d'octobre, aussitôt que l'armée franco-mexicaine, sous le commandement du général Neigre, sera organisée. Cette armée, composée de 15,000 hommes de la légion étrangère, de 10,000 du corps autrichien et de 2,000 du corps belge, se trouvera sous le même administrateur et sous la même solde, avancée *des deniers* par le gouvernement français, qui d'ailleurs fera, à ce que l'on dit, toutes les avances nécessaires pour consolider l'empire mexicain.

Le *Charivari* a donné ce matin une lithographie dont il ne me paraît pas inutile de faire connaître la signification à vos nombreux lecteurs qui ne l'auront pas vue. Le dessin a de l'opportunité, la légende est spirituelle, et ce n'est pas un indice sans quelque valeur que l'administration française, à laquelle tous les dessins sont soumis, ait autorisé la circulation de cette allégorie. Le *Charivari* nous montre une femme enchaînée, prosternée au pied d'une petite colonne, adressant à une autre femme,—placée sur le haut d'un rempart, la traditionnelle interrogation: Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir? — Je ne vois, répond la sœur Anne, que l'Italie qui poudroie et l'Autriche qui verdoie.

Il y avait mercredi soir grande soirée chez Son Altesse Impériale la princesse Mathilde, à l'occasion de la présence, à Paris, de la grande duchesse Hélène de Russie, sœur de l'empereur Alexandre. Toute la diplomatie, les ambassadeurs des différentes puissances qui doivent prendre part à la conférence, et M. Drouyn de Lhuys, s'étaient rendus aux invitations de la princesse. Le maréchal Randon, le maréchal Canrobert, M. Lavalette, M. Behic, etc., etc., de nombreuses notabilités dans les finances, dans les lettres et dans les arts, MM. Rothschild, Emile de Girardin, Sainte-Beuve, Gérôme, etc., etc., y assistaient. Je ne parle pas des nombreuses et belles dames qui font d'ordinaire l'ornement des soirées du dimanche chez la princesse et du lundi chez l'impératrice.

On attendait Leurs Majestés l'empereur et l'impératrice et Son Altesse le prince impérial. Tout l'hôtel était illuminé; deux jets de lumière électrique partant des combles de l'hôtel donnaient un aspect magique au jardin, où il y avait une musique militaire et où des promeneurs apparaissaient dans les allées. Son Altesse faisait représenter pour la seconde fois chez elle le charmant petit proverbe d'Octave Feuillet, intitulé: *Un cas de conscience*, interprété par madame Plessy, et M. Bressant, de la Comédie-Française.

A dix heures, Leurs Majestés sont arrivées avec le jeune prince. Elles ont fait le tour des salons si ravissants de la princesse et pris place dans le salon du milieu, où l'on avait disposé une petite scène. Les dames ont occupé les fauteuils disposés derrière les sièges de Leurs Majestés; les hommes se sont embusqués dans les larges ouvertures des portes qui donnent dans ce salon qui sert de centre à tous les autres. Le petit proverbe: *Un Vrai Bijou*, a été interprété avec le meilleur goût par les deux acteurs principaux. Vous en connaissez le thème: c'est un homme à bonnes fortunes qui convertit une dame dévote à une bonne action. L'homme à bonnes fortunes et la dévote ont joué à ravir et ont été fort applaudis. On s'est ensuite dispersé dans les salons de la princesse, les diplomates avec les diplomates, les dames avec les dames, l'empereur et l'impératrice causant avec les uns et les autres avec la plus parfaite bonne grâce. Le chevalier Nigra a été présenté à la grande duchesse; le prince de Metternich a causé assez longtemps aussi avec elle. J'ai vu en conférence, mais mondaine sans doute, la Prusse et l'Autriche, l'Angleterre et la Russie. L'empereur, impartial et souriant, n'a pas paru accorder plus de temps en allant de l'un à l'autre, aux dames qu'aux hommes, à une puissance qu'à une autre, et aux diplomates qu'aux gens de lettres et aux artistes qu'il pouvait connaître. Le jeune prince s'est retiré, en saluant gracieusement, à onze heures, avec son précepteur. A minuit on a commencé à se retirer. Cette soirée comptera parmi l'une des plus intéressantes et des plus originales de la saison à Paris.

Helmbold's EXTRAIT DE BUCHU.—Cet Extrait est un remède à la fois sûr et agréable; il a un goût et une odeur qui le font rechercher. Il agit immédiatement sur toutes les affections de la vessie et des reins, dans les cas de gravelle, d'hydropisie, de faiblesse organique, de rétention d'urine, dans toutes les maladies des voies urinaires, chez l'homme comme chez la femme, et quel que soit le cas. Pour les propriétés médicinales de l'Extrait de Buchu, voir le Dispensaire des Etats-Unis, les ouvrages du professeur Dewes, celles du Dr Physick, de Philadelphie, les réflexions du docteur Ephraim McDowell, célèbre médecin irlandais, &c., &c.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES À *L'ABEILLE*

L'AMENDEMENT CONSTITUTIONNEL.

MESSAGE DU PRÉSIDENT.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE D'ETAT.

Ordre d'interdiction au gén. Lafayette McLaws.

BONS DE LA LOUISIANE.

Identification et Restitution.

UNE LETTRE DE BIGELOW.

Meeting de Conservateurs à Baltimore.

VOL AUDACIEUX DANS UNE BANQUE.

MARCHÉS DU NORD.

Coton, 38 à 40. — Or, 149 5/8.

Washington, 22—Le Sénat s'est occupé du bill de taxe. La chambre a consacré toute la séance à la discussion du bill d'allocation.

Washington, 22—Le président a adressé au Congrès aujourd'hui le message suivant relativement à l'amendement constitutionnel de reconstruction:

Au Sénat et à la Chambre des représentants,

Je soumets au Congrès un rapport du secrétaire d'Etat à qui avait été référée la résolution concurrente du 18 du courant, concernant l'envoi aux Législatures des Etats d'un article additionnel à la Constitution des Etats-Unis. On verra par ce rapport que le secrétaire d'Etat avait le 16 transmis aux gouverneurs des divers Etats des copies certifiées de la résolution jointe passée le 13, proposant un amendement à la Constitution.

Même, en temps ordinaire, toute question d'amendement à la Constitution doit être regardée comme étant d'une importance supérieure.

Cette importance est aujourd'hui augmentée par le fait que la résolution jointe n'a pas été soumise par la chambre à l'approbation du président, et que des trente-six Etats qui constituent l'Union onze sont exclus du droit de représentation dans chaque chambre du congrès bien que, à une seule exception près, le Texas, ils aient tous été restaurés dans leurs fonctions comme Etats, conformément aux lois du pays, et que leurs sénateurs aient paru dans la capitale nationale pour s'y voir refuser l'admission aux sièges vacants; et, bien que le peuple souverain n'ait pas eu l'occasion d'exprimer ses vues sur l'importante question que soulève l'amendement.

De graves doutes peuvent naturellement et justement s'élever sur la question de savoir si l'action du congrès est en harmonie avec les sentiments du peuple, et s'il doit être appelé par le congrès à décider d'une affaire de cette importance.

En ce qui concerne la ratification de l'amendement proposé, mettant de côté la question de validité constitutionnelle des procédures du congrès sur la résolution jointe proposant l'amendement, ou quant aux mérites de l'article qu'il soumet par l'intermédiaire du département de l'Exécutif aux législatures des Etats, je crois devoir faire observer que les démarches faites par le secrétaire d'Etat, ainsi qu'elles sont détaillées par le rapport ci-annexé, doivent être considérées comme purement ministérielles et n'impliquant en aucune manière l'approbation ou la recommandation de l'Exécutif aux législatures ou au peuple.

Au contraire, une appréciation convenable de la lettre et de l'esprit de la Constitution, aussi bien que des intérêts de l'ordre national, de l'harmonie et de l'Union et une due déférence pour un jugement public éclairé, peuvent bien, en ce temps, suggérer un doute sur la question de savoir si tout amendement à la Constitution ne devrait pas être proposé par le Congrès et adressé d'urgence aux législatures des divers Etats pour décision finale après l'admission de tels sénateurs et représentants loyaux des Etats non représentés qui ont été ou pourront être choisis conformément à la Constitution et aux lois des Etats-Unis.

(Signé) ANDREW JOHNSON.

Washington, 22 juin 1866.

Annexé au message du président est le rapport du secrétaire d'Etat annonçant que conformément à ce qu'il avait déjà fait en 1865 au sujet de l'amendement constitutionnel proposé et subséquemment adopté par le Congrès concernant la prohibition de l'esclavage, il a transmis des copies certifiées de la résolution jointe aux gouverneurs des divers Etats, ensemble avec un certificat et une circulaire.

Augusta, 21 — Lafayette McLaws, ex-général dans l'armée confédérée, ex-greffier de la cour supérieure et inférieure du comté de Richmond, a reçu du général Tillson, commandant de l'Etat, l'ordre qui lui interdit d'exercer aucune fonction civile ou politique. Un ordre pareil a été adressé par le secrétaire de la guerre à l'amiral Semmes.

Louisville, 22. — Les comités du chemin de fer de Charleston et de Knoxville ont eu une conférence avec les officiers du chemin de fer de Louisville et Nashville. Des discours ont été prononcés par Trenholm, ex-secrétaire du trésor confédéré, le colonel Reed et d'autres, et ont été favorablement reçus. La perspective d'une ligne continue d'ici à Charleston par Knoxville est flatteuse.

Washington, 22—Il reste au bureau de la Trésorerie, de deux à trois cent mille dollars des bons de l'Etat de la Louisiane qui attendent d'être identifiés par les propriétaires. Il a été déjà délivré de trois à quatre cent mille piastres de ces bons aux personnes à qui ils appartenaient.

Le gouvernement a reçu de notre ministre à Paris une lettre datée du 4 juin, dans laquelle il donne la substance d'une conversation avec M. Drouyn de l'Huys, d'où il paraît que les assurances de la bonne foi de la France, concernant le rappel de ses troupes du Mexique, ont été renouvelées. Il paraît en outre que le gouvernement français n'a rien à faire avec l'envoi de troupes de tout autre pays au Mexique.

New-York, 22—L'hon. J. G. Blaine, représentant du 3me district congressionnel, du Maine, a été réélu aujourd'hui.

Il n'y a pas de nouveaux cas de choléra à la Quarantaine, et un seul décès.

Les steamers suivants sont arrivés ici, ce matin: Susquehannah, de Rio Janeiro; Lafayette, de la Havane, et Wilmington, de Galveston.

Les malles de l'étranger, arrivées par le China, sont parties hier soir pour le Sud.

Baltimore, 22 — Une assemblée des partisans de la politique du Président sur la reconstruction de l'Union, a eu lieu hier au Monument Square. Le gouverneur Swan présidait cette assemblée et a prononcé un discours, ainsi que plusieurs personnes notables du parti conservateur.

Portland, Maine, 22—Des voleurs se sont introduits dans le domicile du caissier de la Banque Nationale de Bowdoinham, dans la nuit d'hier; ils ont bâillonné et gardé sa famille, ont emmené le caissier à la banque, ont ouvert le caveau et pris 67,000 piastres. Ils l'ont ensuite attaché et lié dans le caveau et ont décampé vers le Canada.

Louisville, 22—Le tabac maintient son prix, vente de 251 boucauts. — La farine et le grain sans changements—Porc mess 33 50; jambons et épaules, 16; plats-côtés désossés 21 1/2; graisse 22; Whisky 2 25.

Cincinnati, 22—La farine languit ainsi que le blé, mais 65; avoine 48—Whisky 2 25—Porc mess 32 75; viandes salées et bacon bien soutenues; graisse 21 6/8.—L'or est à 148, irrégulier.

New-York, 22 au soir—Le coton était inactif; à la clôture avec des ventes de 1,800 balles de 38 à 40.

L'or a fermé à 149 5/8. Les 5-20 à 103 1/4; les 7-30 à 103 3/4.

Mobile, 22 — Coton: ventes d'aujourd'hui 150 balles à 38 c. pour le middling. — Ventes de la semaine, 800 balles, reçu, 1490 contre 1305 la semaine précédente. Stock dans le port, 34,765 balles. Or, 148 à 149.

Vicksburg, 22. — Demandé: le Commonwealth et le général Quitman. Monté le Lizzie Gill.

Le fleuve monte.

Passe Sud-Ouest (Mississipi), 22 — Arrivée hier soir, la goélette Mary Lee, en 12 jours de Brazos, sur lest. A son départ, les affaires étaient sans animation, et il ne s'offrait pas de fret.

Montant le fleuve à la voile: goélette Watchfull, en 7 jours d'Indianola, sur lest. Peu d'affaires sur cette place. Il n'y avait dans le port que deux goélettes en destination de New-York.

Le brick John Hastings est actuellement en dehors. Il est consigné à G. W. Hynson. Son chargement consiste en charbon et non en glace. La barque arrivée hier soir a été remorquée jusqu'à la barre. Le Tulip, en 7 jours de Matanzas, avec du sucre pour J. B. Morrison, tire 15 pieds et demi. La marée est plus haute aujourd'hui. Le temps est beau et la brise souffle du sud-est. La barque Libertad a mis en mer.

Au soir. — Il n'y a rien de nouveau depuis ce matin. Toujours à l'ancre, la Constantia et la Columbia, ainsi que la Mary Lee.

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Avant d'appeler l'affaire de O'Donnell, de Richard Murphy, Dave Hennessy et de Mike M. Laughlin, accusés du meurtre de J. Fred. Graber, on s'est aperçu que la plupart des témoins ne s'étaient pas présentés. L'affaire a donc été renvoyée indéfiniment à cause de leur absence.

RECORDER GASTINEL.—John Connelly a été hier condamné à 60 jours de réclusion dans la maison de travail, pour vagabondage.

Quinze individus ont été condamnés à payer une amende de $2.50 pour avoir couché dans la rue.

Emma Weil a été condamnée à payer $10 d'amende pour avoir fait une partie d'ivrognerie.

RECORDER LEVY.—Robert Datefield et le nègre William passeront 60 jours à la maison de travail, pour avoir couché dehors, et Michael Barthard y restera 6 mois pour avoir couché dans un entrepôt de tabac.

John Williams (c) et W. Peterson, accusés de larcin, ont été mis en prison où ils attendront qu'on les interroge.

RECORDER VENNARD.—La police n'a présenté hier à la cour de police du 4me District qu'un seul ivrogne qui a été renvoyé.

NOYÉ.—Une enquête faite hier sur le corps de London Duval Verdict: noyé par accident dans le Canal Carondelet.

Une enquête a été faite aussi sur le corps d'un garçon de couleur, âgé d'environ 12 ans, trouvé dans le bassin près de l'encoignure Julie et Prieur. Verdict: noyé accidentellement.

RECORDER AHERN.—John C. Smith, accusé d'escroquerie, a été renvoyé devant la Première Cour de District.

Wm Oliver, accusé d'avoir porté des armes cachées, a été renvoyé devant la Première Cour de District. Aussi, Ed White, pour vol de grand chemin.

Morris, accusé de larcin, passera 6 mois au Workhouse. Hercules Hall, accusé d'avoir assailli Peyton Randolph avec un rasoir, ira passer 30 jours au Workhouse ou payera $10 d'amende.

Jim Johnson, pour avoir couché sur la banquette, a été envoyé au Workhouse pour 60 jours.

MORTALITÉ EN VILLE.—Il y a eu 120 morts dans la ville pendant la semaine qui a expiré le 17 du courant. Le cas de fièvre jaune dont on a fait bruit à l'Hôpital de Charité, a été déclaré sans fondement après un examen attentif par divers membres distingués de la faculté.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 22 juin 1866.

Aujourd'hui, clôture de la semaine commerciale, le calme est encore plus prononcé dans presque toutes les branches du commerce. Le coton est pour ainsi dire sans mouvement. Les acheteurs attendent des nouvelles plus récentes de Liverpool (elles sont dues) et d'autres instructions du Nord. Les quelques ventes qui ont eu lieu indiquent une baisse de 1 à 2 cents, mais peu d'entre les acheteurs veulent faire de grandes concessions.

L'or a ouvert à 146 à 147, et, après des transactions à 145 1/2, a fermé à 146. Les ventes, au premier Board, embrassent $8,000 à 146 1/4; $1,000 et $15,000, en trois lots égaux, à 146 1/2 et $7,000 (3,000 et deux lots de $2,000), à 146 3/4. Au second Board, $5,000 à 145 1/2. $20,000 (3,000, deux lots de 5,000 et 7,000) à 146 1/2. $15,000 (5,000 et 10,000) à 145 3/4. Sur le marché, $7,000 à 145 3/4. $5,000 à 146 1/4, $7,000 et $10,000 à 146 1/2; $6,000 à 146 3/4, $6,000 (1,000 et 5,000) à 147. Il y a peu de spéculations. Chacun attend avec impatience les nouvelles étrangères. — Dans l'argent, il s'est vendu $22,000, en demi-piastres américaines, dont $5,000 (2,000 et 3,000), à 135 et $17,000 à 137 1/2—le tout pour New York également, sur rapport 4 150.

Le change étranger a encore manqué d'animation. Les seules ventes annoncées, de sterling sont une petite traite à 151 et 1200 livres No 1 à 153. Les banques ont exigé 160 en monnaie courante ou 109 1/2 en or. 20,000 francs de banque se sont vendus à 5 45 et 55,000 (25,000 et 30,000), à 5 30. Les cotes du change commercial sont nominales.

Le change américain a été calme aux cours antérieurs. Les banques ont tiré sur New York à 1/8 à 1/4 d'escompte. Au dehors, il s'est vendu $25,000, à vue sur Boston, à 3/16 d'escompte, $20,000 à vue, sur New York, à 3/16 et $80,000 (30,000 et 50,000) à 1/2, $10,000, à dix jours, à 1/2, $25,000, à trente jours à 1/2.

Les actions ont trouvé un peu plus d'acheteurs. Au premier Board, il s'en est vendu 10 de la compagnie des chemins de fer de la ville à $201 50, avec le dividende. Au second Board, 137 37 et 100, du chemin de fer de Jackson à $7 50, 50 de la banque du Canal à $57 50, 25 de la compagnie du Gaz à 165 avec le dividende, et 25 de la compagnie des chemins de fer de la ville à $201 avec le dividende.—Sur le marché, 30 de la banque du Sud à $100, 70 de la banque de la Nlle Orléans à $36 50 et 50 du Louisiana National Bank à $100. Hier, 50 actions de la compagnie des chemins de fer de la ville se sont vendues à $202 50 et 100 à $203, avec le dividende, dans les deux cas.

Il s'est vendu, au Board 6 bons 11 et 5 consolidés de la ville, avec le coupon de juillet, à 97 1/2.

Nous cotons maintenant les actions de la banque de la Louisiane à $10 à 11, celles de la banque du Canal à $57 50 à $59 (valeur au pair, $50), celles de la banque des Citoyens, à $131 à —; celles de la banque de l'Etat de la Louisiane à $22 à $ 22 50; celles de la banque des Mechanics and Traders à $59 à $61 (valeur au pair, $50), celles de la banque de l'Union à $49 à $51; celles de la banque de la Nlle Orléans à $36 50 à $39, celles de la banque du Sud à — à $100; celles de la banque des Marchands à $28 à $30; celles de la banque de Crescent City à $42 à $42 50, celles de la banque d'Amérique à $128 à $130; celles du First National Bank et du City National Bank, pas d'offres, celles du Louisiana National Bank à — à $100; celles de la compagnie des chemins de fer de la ville avec dividende de $6, à $201 à $203, celles du chemin de fer Pontchartrain, à $100 à $101, celles du chemin de fer de Carrollton ($75 payées) à $17 50 à $20, celles du chemin de fer de Jackson $7 50 à $7 75, celles du chemin de fer des Opelousas, à $5 à $5 50, celles de la compagnie du Gaz, avec dividende de $5, à $163 à $165, celles de la compagnie des Water Works, à $53 50 à $55, celles de la compagnie d'assurance de l'Union ($65 payées) à — à $75, celles de la compagnie d'assurance du Hope, à $95 à —, les bons de la ville, à 96 à 97 1/2, les consolidés à 84 à 86, les émissions en faveur des chemins de fer, suivant les coupons, les "sixes" de l'Etat de la Louisiane à 77 1/2 à 80.

$500 en billets de banque de la Louisiane se sont vendus à 64 cents à la piastre, une autre somme, au Board, au même prix, $5000 de la banque de l'Etat de la Louisiane, à 85, $8500 du Trésor de l'Etat, au Board, à 91, $5000 dito à 94 1/2 et $3000 à 95. Les courtiers donnent de ces derniers billets 90 et les vendent à 95 à 96. Les billets du Trésor de la ville sont à 1 1/4 à 1 1/2 et 3/4 pour la monnaie nationale.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Vendredi soir, 22 juin 1866.

COTON—Le calme qui règne depuis lundi, sur le marché, a été plus marqué aujourd'hui. Dans le fait, le mouvement est presque entièrement suspendu, les seules ventes rapportées n'ayant embrassé que 28, 35 et 50 balles, et un lot de packings—le tout n'excédant pas 150 balles. Dans de telles circonstances, les cotes doivent être regardées comme nominales, mais, tandis que la plupart des facteurs refusent de faire des concessions, d'autres se montrent disposés à faire face à la demande en acceptant à peu près les prix suivants, savoir: ordinary 27 à 30 cts, good ordinary 31 à 33, low middling 35 à 37 et middling 39 à 40. Ces chiffres accusent une baisse de 1 c la livre des prix courants de mardi dernier.

ETAT DU COTON.

Stock en main le 1er sept. 1865	balles	83239
Reçu aujourd'hui	1985	
Reçu précédemment	728065	
		730350
Total		813589
Expédié aujourd'hui	2752	
Expédié précédemment	694353	697105
Stock en main et à bord de navires non expédiés		116484

SUCRE ET MÉLASSE.—Depuis hier il est arrivé de la côte 30 boucauts de sucre et 130 barils de mélasse. Le marché est dans un calme plat et il ne s'y fait que quelques affaires, en détail à 13 à 13 1/4 cts la livre de sucre de Cuba No 12, 14 cts pour le No 14 et 14 1/4 à 15 pour le No 15. La mélasse de Cuba se vend en détail 55 cts le gallon et dans quelques cas on a obtenu davantage.

TABAC—Les arrivages d'envois ont eu lieu assez fréquemment et le stock de l'article est rond et s'accumule, offrant un même temps un assortiment bon et propre à porter les acheteurs pour l'étranger à se rendre sur ce marché pour y faire leurs achats. Nous avons appris que des personnes chargées de traiter pour le compte de commerçants français arriveront ici dans quelques jours. Il s'est fait quelques petites ventes de tabacs à 4 à 5 cts la livre en monnaie courante pour le low refused, léger et coré, 6 à 8 cts pour le good refused, 9 à 12 pour le common leaf, 12 à 17 cts pour le fair, 15 à 18 cts pour le good, 18 à 20 cts pour le fin, 21 à 28 pour le choice et sélections.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS—Le marché général a été fort calme aujourd'hui. Le mouvement n'a eu lieu que sur une petite échelle; mais dans le détail il s'est fait considérablement d'affaires. Le maïs paraît moins recherché et les prix en sont un peu plus faibles; l'avoine est ferme; le son a haussé; le foin est calme; la farine est rare et en demande; les stocks de provisions sont peu de chose et ces différens articles sont en demande.

FARINE—Rare et en demande. Ventes aux prix suivants: superfine à $10 50 et $10 75, low extra $13, good extra $14 25 et $14 50, de premier choix $16.

AVOINE—Le marché est stable et ferme. Ventes du aujourd'hui, 800 sacs à 52 cts le boisseau.

SON—Le stock de son est de beaucoup réduit et l'article a éprouvé une hausse de 5 cts les cent livres. Ventes de l'article en mauvais état à $1 12 1/2, article de choix $1 15 et $1 20.

FOIN—La demande de foin a été fort limitée, mais le stock de l'article est en grande partie en magasin et est fermement tenu. Ventes aujourd'hui de 296 balles de St Louis à $34 50 de $36 le tonneau.

BACON—Continue à être en demande, mais il n'y en a que très peu en mains. Ventes en détail à 16 1/4 cts la livre d'épaules, 20 1/2 cts les côtés ceux, 22 1/4 cts les côtés désossés et 25 à 26 cts les jambons curés au sucre.

PORC—Pas de demandes de lots ronds mais le stock de l'article est faible et fermement tenu à $36 le baril.

CHANDELLES DE STAR—Ventes de 1200 caisses de Schaeffer, en lots à 20 cts la livre de 12 ons., 21 cts celles de 13, et 25 cts celles ayant le poids plein. La demande est bonne et le stock de l'article est faible. Précédemment, il en a été vendu 130 caisses à 22 cts la livre.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Le stock de toile est fort exigu et les lots ronds commandent 30 cts la yarde. Les commerçants obtiennent 29 cts la yarde pour l'article en rouleaux et en balles, 31 cts.

LAINE—En demande, mais il n'y en a que peu en mains. Les envois qui nous en arrivent seraient immédiatement vendus à des petit rondo. Nous cotons la laine brute à 15 cts la livre, 24 cts la non lavée, et 28 à 35 cts; la laine du Texas. Il n'y a pas de laine de la Louisiane en mains. De bonne heure, dans la semaine il s'en est vendu 4000 livres de lavée à 24.

SAINDOUX—Rare et en demande et se vend par placements à 24 1/4 cts la livre de prime en tierçons et en barillets 26 cts. Il n'y a pas eu de ventes de lots ronds la semaine dernière.

VIANDE VERTE—Il n'y en a quatre peu en mains et l'article est tenu par des commerçants qui le détaillent à 15 cts la livre d'épaules et 16 cts les côtés.

BEURRE ET FROMAGE—Le beurre du Nord se vend 45 à 48 cts, celui de l'Ouest 30 et 35 cts et le commun 25 à 30 cts la livre. Le fromage est calme à 15 à 20 c. pour celui de l'Ouest et 15 à 20 cts pour celui du Nord.

SEL—L'article, à prendre par chargement est coté à $1 55 à $1 60 le sac. Les commerçants font face à la demande pour la campagne moyennant $1 80 à $1 55 le sac de gros et $1 90 à $2 le fin.

CAFÉ—Les importations directes depuis la clôture de la guerre ont embrassé 44,055 sacs. Il s'en est vendu cette semaine, 100 sacs, de premières mains. Nous cotons le bon beau à prime à 19 cts, en or, droits payés, prime 20 cts—stock en premières mains 4,587 sacs.

FRET—Le marché au fret continue à être fort calme, tant pour l'étranger que pour le cabotage. Il ne s'exporte en ce moment que peu de chose à 1/2 c par livre de coton et 50 cts par baril de farine sur voiliers pour New York et Boston, 1 ct par livre de coton et 80 cts par baril de farine sur vapeurs. Les taux demandés par les voiliers à destination de Liverpool sont 3/4 d par livre de coton et 35 shellings pour le tabac. Pour le Havre, 1 ct par livre de coton.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 20 juin.

Arrivé, dans la semaine — 1689 bœufs du Texas, 764 veaux et vaches d'un an, 61 cochons, 2085 moutons et 132 vaches à lait.

Vendu—24 bœufs de l'Ouest, 1467 bœufs du Texas, 672 veaux et vaches d'un an, 61 cochons, 1754 moutons et 92 vaches à lait.

A vendre—481 bœufs du Texas, 136 veaux et vaches d'un an, 2306 moutons et 36 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. nette	14 à	16
do 2me qualité, par liv. net	10 à	11
do 3me qualité, par liv. net	8 à	9
Bœufs du Texas de choix, par tête	35 — à	50 —
do 1re qualité, par liv. net	10 à	11
do 2e qualité, par tête	20 — à	35 —
do 3me qualité, par tête	15 00 à	20 00
do inférieur, par tête	10 00 à	15 00
Cochons de l'Ouest, par liv. gr	10 à	11
do du pays do	7 à	10
do stock, par livre	8 à	10
Moutons, en lots, par tête	3 25 à	4 25
do Texas, par tête	2 50 à	3 25
do choix, par tête	5 — à	6 —
Vaches à lait, de choix, par tête	80 00 à	100 00
Veaux, par tête	8 00 à	14 —
do de lait, par tête	7 00 à	12 00
d'un an par tête	8 00 à	16 00

Décédé, à la Paroisse Plaquemines, à neuf heures A. M. JAMES FAZENDE, fils de Numa Fazende et d'Amélie Villeré. Les parents et amis des familles Félix Villeré et d'Edmond Fazende sont priés d'assister à l'enterrement qui partira de chez M. F. V. Wiltz jr, 161, rue Tremé, à 10 heures du matin.

Décédé, hier soir, à 5 heures, JEAN WAGNER, âgé de 65 ans, natif d'Altroff, département de la Meurthe, France. Les amis et connaissances de sa famille sont priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui, à 4 1/2 h. P. M. Le corps est exposé rue Craps, entre Union et Bagatelle.

AVIS.
SUCCESSION DE J. M. CABALLERO
Les personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre la succession de feu José Maria Caballero sont priées de les présenter au soussigné; celles qui doivent à la dite succession sont priées de venir payer immédiatement à PCO PIZARRO MARTINEZ, Exécuteur testamentaire de feu J. M. Caballero. Rue Gravier, No 196.

Agence générale d'annonces de journaux.
WHARTON & SANDCLIFF,
Rue de la Commune No 115, près du City Hotel
SONT agents autorisés pour la publication d'annonces dans les principaux journaux du Nord, de l'Ouest, et du Sud-Ouest.

$25 de récompense.
CHEVAL PERDU—Le 18 mai dernier, un cheval de couleur rouge, ... marque sur l'épaule ... Le personne qui le ramènera chez le soussigné, ou qui donnera des informations propres à le faire retrouver recevra la récompense ci-dessus. DUVIC Forgeron. Rue Royale, entre Hôpital et Quartier.

AVIS.
BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 21 juin 1866.
Un arrangement ayant été conclu avec la Banque d'Amérique pour ... de la Banque de la Louisiane, les personnes qui ont des dépôts ... sont priées de se présenter ... JNO. F. IRVINE, Caissier.

A VENDRE
par A. ROCHEREAU & Co.,
Nos 16 et 18, rue St-Louis.
40 barriques VIN ROUGE, BLAYE.
caisses PETITS POIS.
do CHAMPIGNONS.
do MOUTARDE.
do NOISETTES.
caisses DATTES.
Le tout récemment reçu de l'entrepôt.
Nlle-Orléans, le 20 juin 1866.

DEMANDE D'EMPLOI
Un jeune homme, nouvellement arrivé dans ce pays, désirerait trouver un emploi dans une pharmacie, ayant suivi un cours d'étude en France, et connaissant parfaitement le français et l'anglais. S'adresser, rue Royale, No 177, entre Ste-Anne et Orléans.

AVIS.
La société existant sous la raison TURCOTTE & LAROSE a été dissoute, le 31 mai d'un commun accord. M. Larose assume le règlement de toutes les dettes et liquidera les affaires de la société. J. TURCOTTE, L. B. LAROSE. Nlle-Orléans, 4 juin 1866.

Nous avons formé, aujourd'hui, une société pour le commerce de marchandises sèches, sous la raison LAROSE & CAGNOLATTI. L. B. LAROSE, P. CAGNOLATTI. Jackson Store, au coin des rues Ste-Anne et Chartres. Nlle-Orléans, 1er juin 1866.

Avis.
LE PORTEUR d'un billet W. HATCH, de $3,500 du 25 janvier 1865 à l'ordre de LOBIT & CHARPANTIER, est prié de se présenter chez P. J. PAVY, syndic, 8 rue Royale.

MELASSE, CHOIX, DE PORTO RICO, REBOUILLIE, En barils, demi barils et tiags, A vendre par J. AVET, aux Magasins Bleus, Coin Bienville et Vieille-Levée.

WORCESTERSHIRE SAUCE, (LEA & PERRIN. **PICKLES ANGLAIS,** (CROSSE & BLACKWELLS, A vendre par J. AVET, aux Magasins Bleus, Coin Bienville et Vieille-Levée.

E. RICHARD
Fabricant de Billards,
150 ......RUE STE-ANNE...... 150.
ETANT sur le point de déménager, offre, à des prix modérés, un choix de BILLARDS à six poches, quatre poches et à carambolage. Ces billards sont de facture moderne, en bois de rose, chêne ou noyer, tables en marbre ou en ardoises et ont des BANDES DE KAVANAGH & DECKER, les meilleures dont on se serve en ce moment. On trouvera chez lui des queues de billard, des billes, des draps, des procédés, du blanc, en un mot tout ce qui se rattache à ce genre de commerce. Il remplit avec soin et sans retard les ordres qu'il reçoit par la Poste. S'adresser à E. RICHARD, Boîte 1719, Bureau de Poste de la ville Orléans.

MARCHANDISES SECHES ET *CHAUSSURES.*
BLANCAND & GUITET,
No 49 RUE VIEILLE-LEVÉE, ENTRE DOUANE ET BIENVILLE.
MARCHANDS EN GROS de Bottes, Souliers et Brodequins des meilleures fabriques.

A LOUER.
La magnifique et vaste salle de bal, connue sous le nom de Bal de Globe. Pour conditions, s'adresser au No 11 rue Jefferson.

E. BRULARD,
COMMISSIONNAIRE,
28 rue de Chabrol, faubourg Poissonnière PARIS.
Références:
MM. A. ROCHEREAU & Cie, A. JACQUET & SECHET, Louis MOULOR, Frederic JAUFROID, — Nouvelle-Orléans.
J. RIFFLARD, — New York.
H. DE GOER — Paris.

ETAT DE LA LOUISIANE. Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—L'Etat de la Louisiane, A tous ceux que ces présentes concernent, salut. Attendu que James Hayes Jones ayant acheté à une vente faite par le Shérif de la paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite, et adressé au greffe de cette Cour ... [illegible] ... Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir: Un certain terrain situé au faubourg Ste-Marie, dans le Premier District de cette ville ... [illegible] ... Témoin l'Honorable E. T. FELLOWES, Juge de la susdite Cour, ce 11 mai 1866. O. CHALON, Député Greffier.

SALLE DES ODD FELLOWS
Grand Concert d'Amateurs,
Au profit de la Société pour la construction d'un monument de l'Artillerie des Gardes de la Louisiane,
LUNDI SOIR, 25 Juin, à 8 heures.
Un Grand Concert d'Amateurs sera donné à Odd Fellows Hall, LUNDI SOIR, 25 juin, sous la direction des membres de l'Artillerie des Gardes de la Louisiane, afin de recueillir des fonds destinés à aider à la construction d'un monument.
Plusieurs Amateurs distingués ont bien voulu promettre leur concours pour cette soirée musicale que la Société a l'intention de rendre digne du but qu'elle se propose.
On peut avoir des billets en s'adressant aux magasins de musique de MM. Grunewald, La Hache & Dolla, aux magasins de bijouterie de MM. Tyler & Zimmerman, et aux Membres de la Société.

Grand Bal et Festival Nocturne
LA VEILLE DE LA ST-JEAN,
AU JARDIN DE VICTOR, A CARROLLTON,
Vis-à-vis la Gare du Chemin de Fer.
Samedi, 23 juin 1866.
DIRECTEURS:
A. A. Canon, W. C. Carrell, H. Gerber, J. A. Gily, A. Jaquet, T. Cassagne, E. Deléry, G. Forstall, C. Bage, C. Gerber, P. Dalbusset, A. Duplech.
Billets .... $2.
P. S.—En cas de mauvais temps, la fête sera remise au samedi suivant.
Le char à vapeur marchera toute la nuit.
On peut se procurer des billets d'invitation au magasin de M. E. Deléry, 171 rue Royale, ou auprès des directeurs.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire.
BUREAU, No. 63, RUE CARONDELET, Nouvelle-Orléans, 12 mai 1866.
A partir de ce jour, cette compagnie fera une remise de vingt pour cent sur le montant des primes. Par ordre des Directeurs, JOHN J. HEATH, Secrétaire.

F. METTETAL,
LA terreur de la vermine, a l'honneur d'informer le public en général qu'il vient d'ouvrir un magasin de poudre à détruire la vermine, tels que ravets, punaises, puces, mouches, moustiques, mites, rats, souris, etc. Cette poudre détruit toute la vermine. Il fait des contrats pour détruire la vermine dans les hôtels, restaurants et maisons privées. Sa devise est "Pas de guérison, pas de paiement," et il garantit l'absence des insectes pendant un an. Principal dépôt St Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane, Nlle-Orléans. F. METTETAL, agent de Reynard et Vara.

On demande une repasseuse en fin.
UNE OUVRIERE repasseuse en fin est demandée No. 340, rue Apollo entre Erato et Thalie.

Aux amateurs de pêche.
REÇU tout récemment les articles qui suivent: HAMEÇONS pour poissons rouges ... 2 douzaines PANIERS à pêcher. 6 CANNES à pêche portatives. Aussi—BOUCHONS, PLOMBS, LIGNES en soie, ... *forbiane*, ... A vendre, en gros et en détail, chez A. ROUSSEL, No 17, Vieille-Levée, vis-à-vis la Douane.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 2 juin 1866.
AUJOURD'HUI à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de cinq pour cent sur les bénéfices des six derniers mois, lequel dividende sera payé aux actionnaires ou à leurs ayants-cause, à partir du 2 juillet prochain. WM. S. BROWN, Trésorier.

154, 156, Canal st—154, 156, rue du Canal.
MADE OLYMPE
INFORME respectueusement les dames de la ville et de la campagne qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de Paris, un assortiment de riches chapeaux ... ainsi que les dernières nouveautés, sortie des meilleurs ateliers de Paris.

HOTEL FIJUX,
10 & 12 Waverly Place—New-York.
A un bloc de Broadway, derrière New-York Hotel.
M. FIJUX a l'honneur d'informer ses clients et les voyageurs ... qu'il vient d'agrandir son établissement ... Cet Hôtel situé au centre de la ville ... Table d'hôte à 6 heures. Appartements pour familles, etc.

Eaux minérales naturelles.
EAU DE VICHY,
EAU DE SELTZ
CONGRESS
FRIEDRICKSHALL BITTER-WATER.
venant d'être reçues des sources, et à vendre par HAAN & FREDERICKSON, rue Royale Nos 13 et 15 près Canal.

Médicaments homœopathiques.
Un grand assortiment de solutions, triturations et globules, des meilleures pharmacies homœopathiques d'Europe. Egalement, un lot d'étuis homœopathiques et autres, reçu et à vendre par HAAN & FREDERICKSON, rue Royale Nos 13 et 15 près Canal.

Huitième Anniversaire
de la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens, et célébration de la pose de la première pierre du Tombeau de la société, en voie de construction dans le nouveau cimetière St-Louis, rue de l'Esplanade.
LES officiers et membres de la société sont requis de se réunir DIMANCHE, le 24 de juin, à 10 heures précises, dans leur salle, rue St-Louis, pour participer à la célébration du Huitième Anniversaire de la société. Le société se mettra en marche à dix heures et demie précise, comme suit:
1o. Grand maréchal et ses aides.
2o. Emblème de l'association.
3o. Musique.
4o. Invités de l'association.
5o. Orateur du jour.
6o. Bannière.
7o. Officiers de la société.
8o. Membres.
La procession passera par la rue de Chartres à la rue Canal, de Canal à Royale, de Royale à Esplanade, de là au nouveau cimetière St-Louis, où doit avoir lieu la cérémonie de la pose de la première pierre du tombeau, et un discours prononcé par l'honorable Anthony Sambola. Après la cérémonie, les invités et membres procéderont au Fair Grounds pour participer à une fête champêtre.
Par ordre du Grand Maréchal, J. A. FENELLOLEY, secrétaire.

BANQUE D'AMÉRIQUE.
Nlle-Orléans, 20 juin 1866
POUR cause de réparations, cette Banque sera transportée, pour le moment, LUNDI, 25 du courant, au local de la Banque de la Louisiane, au coin des rues Conti et Royale. AM. FORTIER, Caissier.

AVIS
M. PHILIP LOBRANO n'étant plus chargé de mes collections, je prie les personnes qui me doivent de ne payer aucun compte sur son acquit. Nlle-Orléans, 20 juin 1866. OLYMPE BOISSE. 154 rue du Canal.

Perdu ou volé,
Un petit chien blanc de la Havane, répondant au nom de PRINCE. Une récompense sera donnée à la personne qui le ramènera au No 22, rue St-Philippe.

Le Destructeur des Insectes nuisibles, ou les et incommodes, est l'Insecticide-Vicat.
LE mot Humbug n'est plus à la mode: les uns le disent, les autres le croient. Eh bien! ceux qui doutent et ceux qui croient devraient l'essayer avant tout, car ce n'est pas pour rien que l'inventeur de l'Insecticide a reçu sept médailles d'honneur, et surtout l'ordre impérial qui brille sur sa poitrine. ... Mort aux punaises, puces, cousins, ravets, cafards, mouches, chenilles, fourmis, etc., etc. ... Vous trouverez l'Insecticide-Vicat, durant toute la saison, au No 230, encoignure Canal et Liberty, et au No 100 rue Royale. ...

AVIS est par le présent donné à toutes personnes, qui auraient ou pourraient avoir des réclamations à faire contre l'ancienne maison WOOLONGHAN, BRUGERE & CO de les faire dans le délai de 10 jours—de la date de cette publication, et toutes les personnes qui doivent à la dite maison sont invitées à venir régler leur compte dans le même délai et éviter ainsi des poursuites judiciaires. Nouvelle-Orléans, 20 juin 1866. JH. BRUGERE, 30 rue de la Douane.

Demande de propriétés.
On désire acheter plusieurs propriétés, situées dans le Deuxième et Troisième District. S'adresser à J. SAUVAGE, courtier, Passage de la Bourse, No 111, entre St-Louis et Conti.

500 CHAPEAUX paille double, pour l'école, pour garçons de trois à dix-huit ans, à vendre à $2. Par C. V. LAGAY, 107 rue du Canal.
350 CHAPEAUX, paille d'Italie, pour garçons de trois à dix-huit ans, à vendre à $3 50. Par C. V. LAGAY, 107 rue du Canal.
250 JAQUETTES alpacas noir 1re qualité, pour garçons de 6 à 14 ans, à vendre. Par C. V. LAGAY, 107 rue du Canal.
200 SACS alpaca noir 1re qualité, pour garçons de 12 à 19 ans, à vendre. Par C. V. LAGAY, 107 rue du Canal.
300 PAIRES PANTALONS marine, pour garçons de huit à dix-huit ans, à vendre. Par C. V. LAGAY, 107 rue du Canal.

Cuisinière et Blanchisseuse.
On a besoin immédiatement d'une bonne CUISINIÈRE et d'une bonne BLANCHISSEUSE. S'adresser, rue de Chartres, No 221.

AUX TAILLEURS.
ETOFFES DES POUR Habillements de messieurs,
Comprenant: REPS, BIARITZ, DRAP d'Italie, CORDE de Venise, GROS GRAIN, DRAP d'été, &c. &c.
A vendre, en gros et en détail, à 50 pour cent au-dessous du prix du marché, par T. DANZIGER & FILS, Rue du Canal, No 163, Et rue Royale, No 298, coin St-Philippe.

AVIS.
LES ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE D'HUILE DE PÉTROLE DE LA LOUISIANE se sont réunis, à leur bureau, le 9 juin 1866, et ont élu, pour l'année, les Directeurs suivants:
L'Hon. W. G. Swan, A. A. Alexander, L. B. Pothier, J. Lenes, W. B. Koontz, J. F. Calloway, I. W. Patton, M. Cleveland, B. Pifer.
Les Directeurs ont élu, pour l'année, les officiers dont les noms suivent:
L'Hon. W. G. Swan, Président. L. B. Pothier, Vice-Président. C. A. Fournier, Secrétaire et Trésorier.
BUREAU,—rue de la Commune, No 115.

LIQUIDATION
POUR CAUSE DE DÉMÉNAGEMENT FORCÉ.
Etant obligé de rendre à la fin de juillet le local que j'occupe, je vendrai à grand rabais et sans considérer le prix coûtant, tout mon stock d'articles de MODES et de NOUVEAUTÉS, consistant en: Rubans, Chapeaux, Fleurs, Plumes, Soieries, Dentelles, Blondes, Velours, ... Guipures, Crêpes, Tulles, Bobinet, Barèges, Mouchoirs, Toile, Broderies, Ganterie, Ruches, Passementerie, Garnitures, En tout: Gaz, Parapluies Soie et toutes les fournitures à l'usage des modistes.
Il faut que tout le STOCK soit vendu avant le 30 juillet. J. DERBÈS, Rue Bienville, 60.

AVIS.
LA SOUSSIGNÉE offre de vendre, à des conditions libérales, son magasin de modes au No 111 de la rue Royale. Le stock en est grand et nouveau, on peut l'acheter immédiatement en s'adressant à l'endroit ci-dessus indiqué ou au restaurant de Victor, à Carrollton. Mme LOUISE SERO.

EN VENTE
No. 106 rue du Camp, au premier.
LE "STOVE" AU PÉTROLE DE GRAY.
L'INVENTION la plus utile de l'époque. Ce fourneau, adapté à l'usage des familles, réunit de grands avantages. Il ne fait ni fumée, ni suie, ni cendres; est portatif, et en outre accomplit tout ce que l'on peut désirer d'un fourneau. Journellement, entre 1 et 2 heures P. M., on y fait la cuisine. Au No 106, RUE DU CAMP, au premier.

AVIS.
Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans.
No 21, RUE DU CAMP.
LES certificats d'action de cette Compagnie sont prêts à être livrés aux actionnaires ou à leurs représentants légaux. LOUIS BARNETT, Secrétaire. Nouvelle-Orléans, 15 juin 1866.

LEON PIERRE,
37......*Rue des Petites-Ecuries*......37
COMMISSIONNAIRE-ACHETEUR, *A PARIS.*
Offre ses services aux importateurs de la Nouvelle-Orléans.
S'adresser pour renseignements et conditions à LEON PIERRE & Cie, 65 rue de Chartres.

A LOUER.
UNE JOLIE RÉSIDENCE, convenable pour une nombreuse famille avec jardin, écurie, potager ... rue Dumaine ... S'adresser sur les lieux, ou à M. M. F. Bonnis, 192 rue Gravier.

A LOUER OU A VENDRE,
Une grande propriété, à Lewisburg, connue sous le nom d'Hôtel Grégoire. S'adresser, sur les lieux, à PUJOLS, en ville, au Restaurant des Etats-Unis.

PROPRIÉTÉ À VENDRE
Pour cause de départ.
Une belle propriété située rue St-Anne, No 449, entre Miro et Tonti. Maison double à étage avec jardin, écurie, &c., le terrain mesurant 60 pieds de face ... S'adresser rue St-Anne, sur les lieux ... Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux.

Crescent Hotel,
A LA BAIE ST-LOUIS.
Cet Hôtel, qui est en face du Crescent Wharf, construit expressément pour l'Hôtel, est ouvert et peut recevoir les familles et les voyageurs. Le confort des pensionnaires sera l'objet d'une attention toute particulière. Le bagage doit être marqué "Crescent Wharf" pour en garantir la livraison. J. V. TOULMÉ, E. V. SAUCIER, Propriétaires.

MIXTURE ANTI-CHOLÉRIQUE DU **Dr. KER.**
De tous les médicaments offerts au public, cette mixture est sans contredit le plus sûr préservatif contre la Diarrhée et du Choléra à son début. Le vénérable Docteur qui compose ces gouttes, les administra avec le plus grand succès pendant la terrible épidémie de 1832. Ce médicament, pris à temps, a toujours amené une guérison. A vendre chez tous les pharmaciens et chez le propriétaire, E. MONTEUSE, 58 rue Chartres, encoignure Bienville.

Bureau d'Immigration
RUE ROYALE, 31
On trouvera le Dr. P. & A. KAUFMANN (résidence rue Dumaine, 35) de midi à 2 heures, au bureau de l'immigration pour donner des renseignements.

Fer du Tennessee.
LE soussigné, agent pour la vente du célèbre fer du Tennessee, de Hillman Bro. & Sons, est prêt à exécuter les ordres pour fer de toutes les grosseurs—plat, rond, carré, fers à cheval, plaques à charrues, fer à bouilloires. C. H. SLOCOMB, Rue du Canal, No 74, et rue de la Commune, No 88.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
MME MAURY, sage-femme, informe sa clientèle, qu'ayant pris un vaste local, 136, rue Conti, encoignure Bourgogne, elle sera à même de prendre des pensionnaires à son domicile, elle continue les dames qu'elle continue à traiter les maladies de l'utérus. Consultations de 2 à 4 h. P. M. 136, rue Conti, au Premier.

MALGRÉ LA HAUSSE DE L'OR,
Mr. L. Manuel, 50, rue du Maine,
en prévision d'importants arrivages qu'il attend de France, continuera à vendre sans augmentation de prix son excellent VIN à $38 la barrique, Cognac supérieur à $3 le gallon, Brandy à 75 c le gallon, Whiskey $1.75, ainsi qu'un assortiment de Liqueurs, Sardines et Huile de premier choix.

BLADON SPRINGS,
Comté Choctaw, Alabama.
LES propriétaires de ces célèbres sources annoncent au public que l'hôtel a été mis à neuf et peut maintenant recevoir les voyageurs. La réputation de ces eaux pour la guérison de maladies chroniques ... Des bateaux partent de Mobile tous les MARDIS et tous les SAMEDIS pour les Springs. JAMES CONNOR & CO.

The Arrow Tie.
(LE CERCLE ARROW.)
Et Bandes de Fer, peintes, pour les balles de Coton.
Les planteurs, les facteurs et les marchands de la campagne trouveront leur intérêt à se servir de ces CERCLES et de ces BANDES. Les ordres sont promptement exécutés par GIVEN, WATTS & Co. ou par H. T. BARTLETT, agent, Rue Carondelet, No 38.

AVIS.
Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.
LA réduction du capital de cette banque ayant été adoptée par un vote des actionnaires, tous les porteurs de certificats d'actions sont requis de les présenter à la banque afin qu'ils y soient échangés pour des certificats d'actions de cinquante piastres. CH. JUMONVILLE, Caissier.

Bureau du Trésorier de la ville.
AVIS AUX CONTRIBUABLES.
L'ATTENTION des personnes qui n'ont pas encore payé leurs taxes de ville, est appelée, par le Trésorier, sur le fait que le délai accordé par la loi pour le paiement des taxes expire le dernier jour de juin. Celles qui désirent éviter les frais sont requises de venir payer les dites taxes. J. HERNANDEZ, Trésorier de la ville.

HOTEL POUR FAMILLES,
BAIE ST-LOUIS.
Tenu par A. Boulangé.
LE soussigné informe respectueusement ses amis et le public de la Nlle-Orléans qu'il a ouvert à la Baie St-Louis son hôtel, où il est prêt à recevoir les familles qui voudront l'honorer de leur patronage. L'hôtel, ayant été agrandi, réunit tous les agréments que les personnes peuvent désirer. A. BOULANGÉ.

Docteur HUARD,
De la Faculté de Médecine de Paris.
113 RUE ROYALE
ENTRE ST-LOUIS ET TOULOUSE
Chez M. le Docteur Lambert.

AVIS.
LES acheteurs de la Nlle-Orléans, les marchands de la campagne et les planteurs trouveront toute espèce de CADRES de glaces et de portraits au No 151 de la rue du Camp, en face de l'église St Patrick.—Les soussignés ont constamment un choix de GLACES françaises et allemandes, GLANDS, &c. Ils redorent et mettent à neuf les vieux cadres et se chargent de DORER et de BRONZER au tous genres. Ils se chargent également des DORURES d'églises, et de bateaux à vapeur. DUREAU & GOOCH.

E. Montagne jr. — Clément Carlos.
MONTAGNE & CARLOS,
Marchands-Commissionnaires,
SOLLICITENT les consignations de coton, sucre, peaux, laine, mousse et tous genres de produits de campagne. Les ordres pour marchandises seront exécutés avec promptitude—Bureau, 21, rue St Louis, entre les rues Chartres et Vieille Levée, Nouvelle-Orléans.

Produits de l'Ile de Cube.
1047 caisses sucres, blanc, jaune et brun, pour grocerie,
1,251,000 cigares, des marques et formes assorties,
85,000 paquets cigarettes de la célèbre marque La Honradez,
200 boucauts de mélasse, Moscovade,
250 barils de mélasse Moscovade, (choisie) rebouillie,
25 barils de miel d'abeilles, (blanc),
24 caisses de café fin, vert,
40 balles tabac, pour tripes et capes,
10 boîtes de pâte de gelée de goyave,
20 barils vin blanc d'Espagne.
En Douane et en magasin, à vendre par E. TROISGROS, Nos 55 et 57 rue Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

CORS, OIGNONS, ONGLES RENTRÉS, & GONFLEMENT DES ARTICULATIONS. ... guéris par le Dr. E. M. BARNETT, chirurgien pédicure, rue CANAL, No 11 ... [illegible]

Pour la Havane.
La belle goëlette anglaise MORRIS, capitaine P. A. Frenty, partira pour le susdit port, SAMEDI PROCHAIN, 23 du courant. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, poteau No 21, 3me District, ou à F. SANCHO, rue Vieille-Levée, 129.

POUR BRAZOS SANTIAGO — La goëlette paquebot régulier TRANQUIL, capitaine Simpkins, partira incessamment, la plus grande partie de sa cargaison étant engagée. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à T. SHAILER Jr., No 35, rue Gravier.

Transfert de Bureaux.
LES BUREAUX du chemin de fer des Opelousas ont été transportés au No 60 rue du Canal, près de la Vieille-Levée. GEO. W. SQUIRES, secrétaire.

EN débarquement du navire anglais Montezuma, capitaine Griffine, de Bordeaux—
Vins en barriques.
250 barriques vin rouge Château de Bégué et Pellé.
65 do do côte de Lormont J. Lebesse.
15 pipes do Graves.
24 barriques de blanc St-Germain de Bégué & Pellé.
34 demi do do do do
Vins en caisses.
1500 caisses de 12 bout. St. Loubès, Jules Vincent & Co.
200 do 24 1/2 do do do
1200 do 12 Clairac Bégué & Pellé.
250 do 24 1/2 do do
300 do 12 St-Germain (blanc) do
150 do 24 1/2 do do
100 do 12 do do
Eaux-de-vie.
10 quarts cognac M. Castillon 1815 et 1823
20 do do De Lapradière 1864
20 barils do do 1862
5 quarts do J. Faure & Co 1865
10 barils do do 1865
10 do do Vigneron Bégnié 1861
10 quarts de Rochelle, fine preuve, Pellerolain.
10 barils do do do
Vinaigre de vin blanc.
50 barils de Barbier & Lartigues.
200 caisses de 12 bouteilles do de
Absinthe et Kirsch, &c.
200 caisses absinthe E. Pernod, fils, qualité.
24 do kirsch do do
60 do vermouth Noilly Prat & Co.
25 do cassis du Mont d'Or do do
Huile d'olives.
150 caisses de 12 bouteilles James Plagnol
20 do de 24 1/2 do do
Sardines à l'huile.
150 caisses de 100 1/4 boîtes, de diverses marques de Nantes et de Concarneau.
Divers.
100 paniers bouteilles vides.
1 baril pointes de Paris.
1 caisse cire à cacheter les bouteilles.
10,000 cercles à canons.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., No 44, Vieille-Levée.

SEUL AGENT,
DANS LES ETATS DU SUD,
Pour la vente des Vins de
MM. Cruse et Fils Frères,
DE BORDEAUX.
B. E. CASTENDYK,
RUE DU CAMP, NO. 91.

C. JAUBERT & Cie
20, Rue de Chartres.
AYANT fait de forts achats, au moment de la plus forte baisse, offrent à leur clientèle et au public en général, un magnifique stock de marchandises de saison, qui ne laissent rien à désirer pour le choix et le bon marché.
N. B.—Les marchands de la campagne trouveront les articles les plus convenables et les plus variés, pour leur vente.
Les commandes seront promptement remplies.

C. Jaubert & Cie,
WHOLESALE DEALERS IN DRY GOODS
20, Rue de Chartres.

Grand Hôtel de la Havane.
A PARIS.
Rue de TREVISE, 44, au coin de la rue Bleue
Mlles C. & L. ABRY, propriétaires.
F. FERRET (de la Nouvelle-Orléans) GÉRANT.
Les familles louisianaises trouveront, à l'Hôtel de la Havane, un bon accueil et tout le confort désirable à des prix modérés.

AVERTISSEMENT.
Putnam's Patent Bottle Stopper Fastener.
LES soussignés ayant acheté de Henry W. Putnam, de Bennington, comté de Bennington, Etat du Vermont, le DROIT EXCLUSIF de se servir du PATENT BOTTLE STOPPER FASTENER pour la ville de la Nouvelle-Orléans et les villages avoisinants, préviennent le public de cette ville et des villages de Gretna, Algiers, McDonogh, Freetown, Jefferson City, Carrollton, Bouligny, Milneburg et de tous les autres villages qui touchent à la Nouvelle-Orléans ... de se servir du PATENT BOTTLE STOPPER FASTENER ... Fabricants d'eau minérale, aux Nos 270 et 272 de la rue Royale. PABLO & CO.

Vin de Champagne de la célèbre marque de Charles Heidsieck, de Reims.
LES consignés ont été nommés seuls agents pour l'importation du susdit célèbre vin. Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention aux termes les plus favorables. COUTURIÉ FRÈRES.

En débarquement du "Fred. Gustave," de Marseille.
2200 paniers HUILE Plagniol.
1800 caisses VERMOUTH Noilly.
100 do VIN muscat.
100 Bques VIN Bergasse.
100 do VIN Bandol.
50 do VIN Cassis.
300 quarts PORTO F. Durand.
50 do MADÈRE F. Valette.
200 caisses SAVON Arnavon.
300 do VERMICELLI et MACARONI.
200 do SALAISONS assorties.
200 do DATTES muscade.
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 63, Vieille Levée.

JACOB OTT, Entrepreneur.
RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.
Fait et répare les cuves.
Les ordres laissés au No 25, Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude.

PERKINS & FRIEDLANDER,
Importateurs d'articles de Modes, de Dentelles, Lingerie, Mouchoirs, Bonneterie, Soieries, Etoffes pour Robes, Variétés, &c.
98......RUE DU CANAL......98

DEMANDE D'ACHETEUR.
GROCERIES
On demande un acheteur pour le fonds, la licence, l'inventaire et le bail d'une Groserie de détail, établie depuis longtemps, ayant une bonne clientèle et située dans un bon quartier. L'établissement est vendu pour cause de mort. S'adresser à V. Battalora, au No 18 de la rue Dumaine.

LES CÉLÈBRES
CERCLES EN FER,
DE FARMAN,
POUR BALLES DE COTON.
MES CERCLES À BOUTONS, connus sous le nom de Button Tie, sont les premiers qui aient été employés avec succès. J'ai perfectionné la forme du bouton et j'ai pris une patente pour un cercle à boucle qui, sous le rapport de la simplicité, de la facilité de la rapidité avec laquelle il s'adapte solidement aux balles de coton, est supérieur à tout ce qui a été présenté jusqu'ici au public.
On reconnaît partout, aujourd'hui, les avantages du fer sur la corde pour balles de coton; les cercles en fer exigent beaucoup plus la balle. Ils s'adaptent bien plus solidement et diminuent ... les dangers de l'incendie ... Les cercles sont d'une longueur de 10 pieds, 10 pieds et demi et onze pieds ... J'ai pris des mesures pour l'importation d'une grande quantité de fer anglais de la meilleure qualité et j'ai conclu des arrangements avec MM. Chambers et Latting pour la vente et la livraison de mes fers.

Navire Refuge, Nlle-Orléans, 7 juillet 1866.
A M. H. Farman.
Monsieur—En janvier dernier, je reçus à v. bord 1069 balles de coton, environ 1000 desquelles avaient vos cercles en fer ... [illegible] Je suis, respectueusement, etc. JOHN HOWARD, capitaine.

CHAMBERS & LATTING,
Agents pour la vente des cercles en fer de Farman
ET
Marchands de toile, de corde, et de fer de l'emballage, Rue Carondelet, No 61, Nlle-Orléans.

H. GALANTE & Cie,
26, PLACE DAUPHINE, A PARIS
INSTRUMENTS DE CHIRURGIE,
Appareils orthopédiques, BANDAGES HERNIAIRES ... [illegible]